NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/690/Add.1
2 décembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 63 de l'ordre du jour

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

Rapport du Secrétaire général

Additif

Réponses des Etats Membres

AUSTRALIE

[Original : anglais]
[8 novembre 1988]

Si la Mission permanente de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies n'est pas, pour l'instant, à même de fournir une liste d'experts, elle tient à rappeler qu'un expert australien, M. Dunn, a participé à des enquêtes menées par l'Organisation des Nations Unies sur l'utilisation d'armes chimiques. Cela étant, la Mission d'Australie est en mesure de préciser que c'est le Materials Research Laboratory du Ministère australien de la défense qui a été habilité à procéder à des tests de dépistage des agents chimiques de combat.

88-32147 6209P (F)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library